



INTERFIMO
FINANCIER DES PROFESSIONS LIBÉRALES

INFORMER ... et FORMER

A la demande des instances professionnelles, syndicats, écoles et facultés, Interfimo est invité à partager son expérience du financement des professions libérales et sa connaissance de leur environnement.



MONIQUE SYLVESTRE
Responsable de la Formation

Quelles sont vos modalités d'intervention ?

Interfimo intervient régulièrement auprès des jeunes en voie d'installation ou des professionnels libéraux en réflexion sur leur projet d'investissement devant des petits groupes ou bien lors de conférences réunissant un public plus large.

Les sujets que nous abordons sont parfois difficiles d'accès ; des animations ludiques aux vertus pédagogiques permettent souvent une meilleure compréhension ! Citons ainsi pour exemple « le juste prix du cabinet », animé chaque année lors du salon de la transmission organisé par l'IFEC (Institut Français des Experts-comptables et des Commissaires aux comptes). Les experts-comptables sont conduits à évaluer 3 cabinets - à partir de transactions réelles dont Interfimo a analysé le crédit - en se basant sur leurs caractéristiques, telles que le niveau

d'activité, la typologie de la clientèle, la nature des missions et la rentabilité. Les participants se prennent au jeu et s'identifient à ces cas réels, les plus perspicaces proposant des réponses au plus près des prix auxquelles ces transactions ont été conclues. Ces cas sont aussi l'opportunité d'expliquer en séance plénière comment et pourquoi Interfimo s'est positionné sur la demande de crédit, tout en apportant les conseils utiles pour convaincre le banquier.

Dans le cadre d'autres interventions, nous avons adapté cette animation à un public d'experts-comptables, avocats, notaires et huissiers réunis pour échanger autour de l'interprofessionnalité.

Auprès des étudiants, dans quel contexte fait-on appel à INTERFIMO ?

La priorité est aujourd'hui donnée aux travaux pratiques animés par des professionnels en exercice. Dans les facultés de pharmacie ou à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, où nous intervenons régulièrement, les étudiants sont ainsi amenés à travailler en équipe à partir d'un « serious game » ou d'un projet professionnel à bâtir de A à Z : études du marché, business plan, prévisionnel, choix du mode d'exercice, présentation du projet à la banque. Les étudiants, placés en situation quasi réelle d'installation, doivent s'appropriier ces sujets avec l'aide des avocats, des experts-comptables, des banquiers etc. sollicités pour apporter leur expertise.

Interfimo répond par exemple à leurs questions sur le plan de financement et le compte d'exploitation prévisionnel. Font partie également de leurs interrogations : nos critères d'appréciation d'un projet, les informations

indispensables à produire au banquier et les arguments pour le convaincre de financer l'opération ; sans oublier les modalités d'octroi des crédits (durée, assurance, garanties...) selon le type d'investissement et ses caractéristiques.

Outre ces actions dédiées aux jeunes, Interfimo intervient auprès des professionnels libéraux, sur des sujets d'actualités qui sont au cœur de leur réflexion ; citons aujourd'hui les opportunités découlant de la loi Macron et les montages financiers qui y sont associés.

Quelles sont "les grandes thématiques" sur lesquelles vous êtes le plus sollicités ?

Nous en citerons quatre :

- la première installation du professionnel libéral, qu'il s'agisse de la création de son cabinet, de la reprise d'un cabinet ou encore de l'intégration en tant qu'associé à une structure existante,
- l'acquisition de ses locaux professionnels, avec une réflexion à mener sur le choix à opérer en matière d'affectation, soit à l'actif professionnel, soit à l'actif privé, avec dans ce dernier cas le recours ou non à une SCI et sous quel régime fiscal,
- l'association ou la transmission - qui sont fondamentales - de son cabinet ou de ses parts en cours ou en fin de carrière, avec en particulier le choix du moment et les conséquences financières et patrimoniales des scénarios juridiques et fiscaux,
- enfin nous pouvons aborder tous les sujets liés à la préparation de la retraite du professionnel libéral, y compris très en amont dans sa carrière ; nous partageons nos points de vue sur les stratégies individuelles avec nos collègues de la Banque Privée de LCL.

Sur un plan plus pratique, comment convenir de sessions d'information... et formation avec INTERFIMO ?

La grande majorité des interventions que nous menons sont réalisées dans le cadre de partenariats établis avec les syndicats de professions libérales.

Pour vous citer quelques exemples : « le Tour de France de l'installation en libéral du vétérinaire », mené en étroite collaboration avec le SNVEL (Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral), nous a permis de ren-

contrer plus de 1.500 vétérinaires depuis 10 ans ; plus récemment, des réunions régionales avec l'UNHJ (Union National des Huissiers de Justice) nous permettent de développer depuis 18 mois un programme de formation sur les opportunités récentes offerte par la loi Macron. Nous sommes également très actifs auprès du CJEC (Club des Jeunes Experts-comptables et Commissaires aux comptes) et de l'ANECS (Association Nationale des Experts-comptables et Commissaires aux comptes) qui nous donnent l'opportunité d'échanger avec leurs membres dans le cadre de soirées organisées chaque année en région. Cette proximité avec l'ANECS - CJEC nous a d'ailleurs conduit à confier, via le site internet d'Interfimo, un dispositif de consultations gratuites pour les jeunes professionnels libéraux. D'autres professions - avocats, médecins spécialistes, kinésithérapeutes etc. représentés par leurs organes respectifs, ont également recours à nos réunions de formation / informations.

Nous prenons en charge leurs requêtes et les aidons à en définir les modalités pratiques : choix du thème, du lieu et des horaires, aide à la rédaction d'un modèle d'invitation, mise en place d'un retroplanning, etc.

Nous intervenons partout en France, soit au travers de nos 10 directions régionales, soit grâce à une équipe dédiée à ce type de communication, composée de collaborateurs spécifiquement formés sur ces sujets et aptes à intervenir à l'occasion d'une réunion départementale ou régionale, d'un séminaire, ou d'un congrès.

Ajoutons que le contexte politique actuel avec son lot de lois, d'ordonnances ou de décrets devrait inciter les entités représentant les professions libérales à nous solliciter de façon encore plus assidue. ■

✦ Pour tout renseignement :

FORMATION
Monique SYLVESTRE
monique.sylvestre@interfimo.fr



INTERFIMO
FINANCIER DES PROFESSIONS LIBÉRALES